

EDUFORM'ACTION

Former aujourd'hui pour bâtir demain

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2026

EDUFORM'ACTION

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 799 202,49€
98 RUE DU CHATEAU – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
451 010 821 R.C.S. NANTERRE
EURONEXT GROWTH PARIS – ALEFA – CODE ISIN : FR0010882886

SOMMAIRE

01 RAPPORT DE GESTION

02 COMPTES CONSOLIDÉS



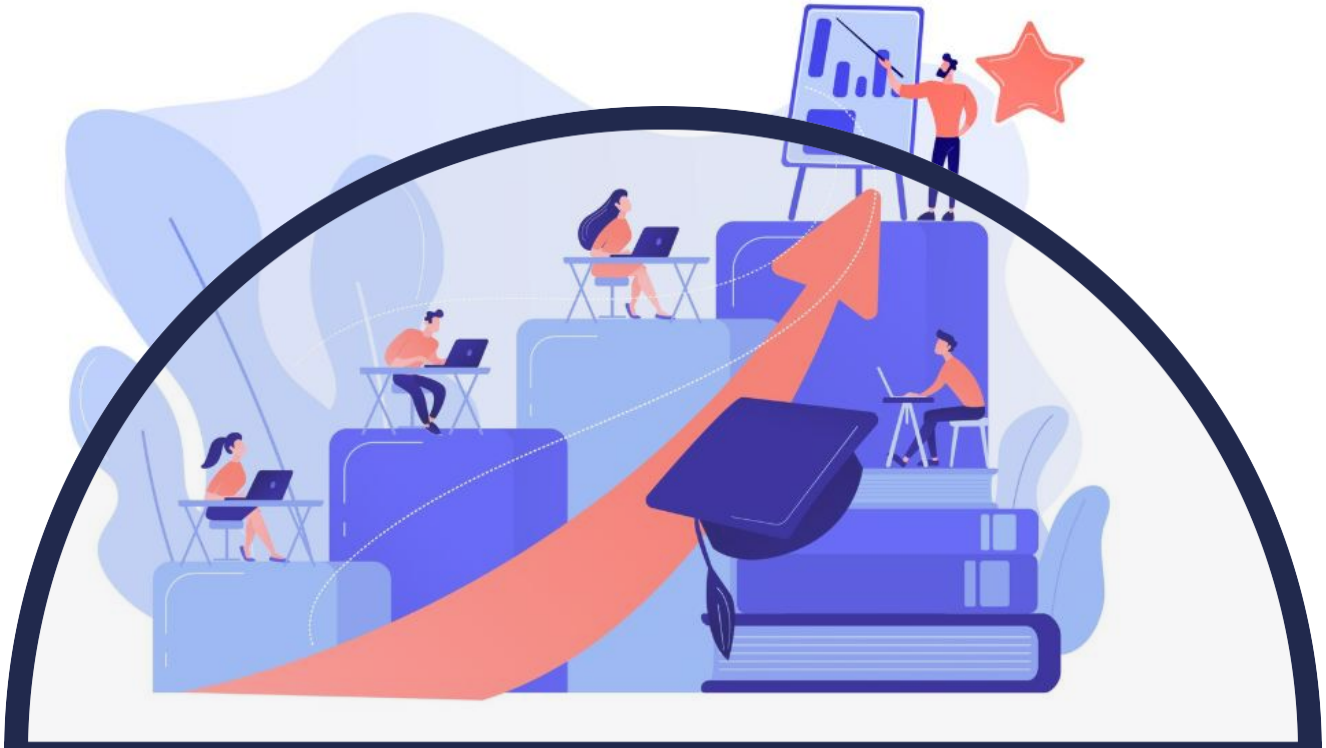

EDUFORM'ACTION

RAPPORT DE GESTION SEMESTRIEL 2026

EDUFORM'ACTION

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 799 202,49€
98 RUE DU CHATEAU – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
451 010 821 R.C.S. NANTERRE
EURONEXT GROWTH PARIS – ALEFA – CODE ISIN : FR0010882886

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

L'objet social de la Société est le suivant :

- La participation de la société par tous moyens et sous quelques formes que ce soit de toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création nouvelles, d'apport, de souscription de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Services d'enseignement, formation initiale et continue ou autre, professionnel et création et le développement de toutes actions de formation en général et notamment dans le cadre de la formation professionnelle et mise en place de de tout évènement et/ou accord à cet effet ;

- La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, l'acquisition de tous droits sociaux sous toutes leurs formes, de tous biens corporels ou incorporels, meubles ou immeubles, en totalité ou en partie le tout pour son propre compte ;

- La fourniture de prestations de développements techniques, de services, de conseil, ainsi que l'achat et la vente de produits et de services liés aux solutions technologiques de knowledge management, formation et partage de connaissance ;

- L'acquisition ou la prise en location de tous biens et droits immobiliers et notamment tous locaux, établissements et matériels, ainsi que l'acceptation et l'accomplissement de tous mandats ;

- La réalisation de toutes prestations de services contribuant à la réalisation de l'une ou l'autre des activités spécifiées ;

- Toute opération, qu'elle soit financière, commerciale, industrielle, civile, immobilière ou mobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et à tous objets similaires ou connexes, ainsi que de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension, son développement, son patrimoine social.

1.1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Fondé en 2022, Eduform'Action est un groupe entrepreneurial de formation professionnelle, spécialisé dans le développement des compétences métiers, les formations réglementaires et l'accompagnement des transformations des organisations.

Présent en France métropolitaine et dans les DROM-COM, le Groupe accompagne plus de **50 000 apprenants par an** et s'appuie sur un réseau de plus de **1 500 formateurs experts**. Le Groupe propose plus de **300 formations au catalogue**, avec un **taux de satisfaction** des apprenants supérieur à **90%** en 2025.

Eduform'Action déploie ses expertises autour de trois verticales stratégiques, répondant à des besoins structurels de compétences et de conformité :

- **Santé & médico-social :** compétences soignantes, management, urgences médicales, organisation des soins, gérontologie, droits & responsabilité, …

- **Management, prévention & sécurité au travail :** management santé & sécurité, QVCT, diversité & handicap, incendie, secourisme, habilitation électrique, travail en hauteur, …

- **Habitat & rénovation énergétique :** chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments, agent de maintenance des bâtiments, aménagement Intérieur, électricité, plomberie, vente produits techniques, …

L'intelligence artificielle et les nouvelles technologies viennent enrichir ces trois verticales, constituant un levier transversal d'innovation, de développement des offres et d'accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles.

1.2. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2025

Au cours du premier semestre, la société EDUFORM'ACTION a procédé à un changement de compartiment avec un transfert sur le marché EURONEXT GROWTH PARIS.

1.3. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours du semestre.

1.4. CRÉATION DE SOCIÉTÉS FILIALES AYANT LEUR SIÈGE SOCIAL EN FRANCE

Aucune création de société n'est intervenue au cours du semestre.

1.5. ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

Postérieurement à la clôture semestrielle, le groupe a procédé, au cours du second semestre, à la cession de sa participation au capital de la société SEMEV (Osteobio).

2. ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

2.1. COMPTES CONSOLIDÉS

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

			2026.06			2025.12		
	Siège social	N° SIREN	Mode de consolidation	% Contrôle	% Intérêt	Mode de consolidation	% Contrôle	% Intérêt
EDUFORM'ACTION	98 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt	451 010 821	SM	100,00%	100,00%	SM	100,00%	100,00%
LILI ET COMPAGNIE - EMHA SAS	Technoparc, 22 rue Gustave Eiffel, 78300 Poissy	511 168 726	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SOFIS SAS	7 Rue de Tog Ru, 56550 Belz	439 734 005	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
MEDIAPREV SAS	7 Rue de Tog Ru, 56550 Belz	813 569 845	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
FOR.SI.M SASU	7 Rue de Tog Ru, 56550 Belz	508 506 847	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
IFCOSS SAS	7 Rue de Tog Ru, 56550 Belz	788 715 167	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
PROJEXIA SARL	40 Boulevard des Provinces, 42800 Rive-De-Gier	422 735 340	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SEMEV SARL - OSTEOBIO	19 rue de la gare, 94230 Cachan	348 487 570	IG	65,18%	65,18%	IG	65,18%	65,18%
NEXT CAMPUS SAS	98 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt	894 905 975	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
DBS	222 Allée de l'Amerique Latine, 30900 Nimes	821 891 439	IG	64,99%	64,99%	IG	64,99%	64,99%
L'ENTREPRISE MEDICALE	98 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt	377 562 277	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%

- **Un positionnement renforcé au cours du semestre sur des marchés aux besoins structurels**

Le marché de la formation professionnelle connaît une recomposition de ses financements : resserrement de certains dispositifs publics, montée des exigences de retour sur investissement et rôle central des entreprises, qui ont consacré 29,3 Md€ à la formation professionnelle en 2024 (DARES, Jaune budgétaire Formation professionnelle 2026 et Série longue sur la dépense nationale).

Dans cet environnement plus sélectif, les formations directement liées aux besoins métiers, aux obligations réglementaires et à la performance opérationnelle des organisations constituent un axe de développement prioritaire pour EDUFORM'ACTION.

Dans ce contexte, EDUFORM'ACTION renforce son positionnement de plateforme spécialisée dans la transformation des compétences métiers, autour de trois verticales stratégiques :

- **Santé & médico-social**, porté par les enjeux de qualification, de fidélisation et d'évolution des pratiques professionnelles ;
- **Management, prévention & sécurité au travail**, soutenu par les obligations réglementaires et les enjeux de performance des organisations ;
- **Habitat & rénovation énergétique**, au cœur des besoins de compétences liés à la transformation du parc immobilier.

Ces expertises sont accélérées par un pôle transversal IA & New Tech, destiné à accompagner l'intégration des nouvelles technologies dans l'ensemble des métiers.

Fort de son réseau formateurs partenaires et d'une présence nationale, EDUFORM'ACTION dispose d'une organisation capable d'accompagner les entreprises et les acteurs publics au plus près de leurs besoins opérationnels.

Le Groupe bénéficie par ailleurs d'une exposition limitée au CPF et à l'apprentissage, deux dispositifs particulièrement concernés par les évolutions des politiques de financement.

- **Des priorités d'exécution directement orientées vers la performance**

Après avoir affuté son portefeuille d'expertise, EDUFORM'ACTION renforce désormais ses leviers de performance et de création de valeur.

Cette nouvelle étape repose sur quatre axes prioritaires :

• **Accélérer le développement commercial** sur les marchés et offres présentant les meilleurs potentiels de croissance et de marge ;

• **Renforcer l'efficacité de la production**, notamment par l'optimisation de la planification et de la mobilisation des formateurs ;

• **Amplifier les synergies entre les entités**, à travers la mutualisation des ressources, des outils et des fonctions support ;

• **Optimiser la génération de trésorerie**, grâce à un pilotage renforcé de la facturation, des encaissements et du besoin en fonds de roulement.

Cette discipline opérationnelle vise à mieux convertir l'activité du Groupe en rentabilité, dans le prolongement des performances positives de l'exercice 2025, tout en préservant sa capacité de développement.

- **Une activité semestrielle marquée par la saisonnalité et l'évolution du périmètre**

Au 30 juin 2026, EDUFORM'ACTION enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 4,44 M€, sur un semestre traditionnellement moins contributif que la seconde partie de l'exercice dans le secteur de la formation professionnelle.

L'activité intègre également une évolution du périmètre marquée par la sortie de la SEMEV, société exploitant l'école d'ostéopathie Osteobio, et par l'entrée de Phosphoria, spécialiste de la formation des professionnels de santé intégré au Groupe depuis novembre 2025.

L'EBITDA consolidé ressort à -0,24 M€, reflétant la saisonnalité de l'activité et une absorption encore partielle des coûts fixes sur le semestre. Le résultat net part du Groupe s'établit à -0,40 M€, intégrant notamment les effets non récurrents liés aux évolutions de périmètre.

La structure financière du Groupe demeure solide avec 6,29 M€ de capitaux propres, une trésorerie brute de 2,73 M€ et un endettement financier en baisse à 1,59 M€, soit une trésorerie nette positive de 1,14 M€.

- **Perspectives : capitaliser sur un second semestre structurellement plus contributif**

L'activité d'EDUFORM'ACTION présente une saisonnalité marquée, avec un second semestre traditionnellement plus dynamique, particulièrement au quatrième trimestre.

Dans ce contexte, le Groupe concentre ses efforts sur la transformation de cette saisonnalité favorable en performance opérationnelle, en poursuivant le déploiement de sa plateforme innovante et dans l'optimisations de sa structure de coûts.

Fort de ses positions sur des marchés porteurs et d'un périmètre recentré sur ses expertises métiers, EDUFORM'ACTION entend poursuivre son développement en privilégiant la croissance rentable, la génération de trésorerie et la création de valeur durable pour ses actionnaires.



EDUFORM'ACTION

COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS 2026

EDUFORM'ACTION

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 799 202,49€

98 RUE DU CHATEAU – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
451 010 821 R.C.S. NANTERRE
EURONEXT GROWTH PARIS – ALEFA – CODE ISIN : FR0010882886

COMPTES CONSOLIDÉS

1. BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

Montants en K€	Note n°	2026.06	2025.12
Immobilisations incorporelles	4.1	6 214	6 479
- Dont écarts d'acquisition positifs	4.1.1	6 144	6 385
Immobilisations corporelles	4.2	632	699
Immobilisations financières	4.3	467	479
Actif Immobilisé		**7 313**	**7 658**
Stocks et en-cours	4.4	-	38
Clients et comptes rattachés	4.5	2 045	2 740
Autres créances et comptes de régularisation [1]	4.6	1 884	2 124
Valeurs mobilières de placement	4.8	21	20
Disponibilités	4.8	2 710	4 046
Actif circulant		**6 660**	**8 968**
Total de l'actif		**13 973**	**16 626**

[1] Dont impôts différés actifs

PASSIF

Montants en K€	Note n°	2026.06	2025.12
Capital [2]		839	837
Primes [2]		5 650	5 651
Réserves et résultat consolidés [3]		(199)	199
Autres		-	-
Capitaux propres (Part du groupe)	**4.11**	**6 291**	**6 687**
Intérêts minoritaires		**788**	**850**
Provisions	**4.12**	**206**	**226**
Emprunts et dettes financières	4.13	1 586	1 739
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	2 577	2 640
Autres dettes et comptes de régularisation [4]	4.15	2 524	4 484
- Dont écarts d'acquisition négatifs	*4.15.1*	-	*449*
Dettes		**6 688**	**8 863**
Total du passif		**13 973**	**16 626**

[2] De l'entité mère consolidante

[3] Dont résultat net de l'exercice

[4] Dont impôts différés passifs

2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Montants en K€	Note n°	2026.06
Chiffre d'affaires	5.1	4 440
Subventions d'exploitation		14
Reprises d'amort et prov		1
Autres produits		29
Autres produits d'exploitation	5.2	44
Achats consommés	5.3	(252)
Charges de personnel [1]	5.4	(1 540)
Autres charges d'exploitation	5.5	(2 819)
Impôts et taxes		(109)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions [2]	5.6	(60)
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition		**(296)**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées		(327)
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées	5.7	449
Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition		**(173)**
Charges et produits financiers	5.8	(17)
Charges et produits exceptionnels	5.9	(76)
Impôt sur les résultats	6.1	(16)
Résultat net des entreprises intégrées		**(283)**
Résultat des activités arrêtées / cédées		(176)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**(459)**
Intérêts minoritaires [3]		(62)
Résultat net (part du groupe)		**(398)**

[1] Y compris participation des salariés

[2] Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

[3] Des activités arrêtées / cédées

Montants en K€	2026.06
EBITDA	**(237)**
Variation des dotations et reprises aux amort. et prov. d'exploit.	(59)
Variation des dotations et reprises des écarts d'acquisition	122
EBIT	**(173)**

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Montants en K€	Capital	Primes	*Réserves consolidés*	*Résultat de l'exercice*	Réserves et résultat consolidés	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Clôture 2024.12	**818**	**5 217**	**(2)**	**28**	**26**	**6 062**	**908**	**6 970**
Affectation Résultat	-	-	28	(28)	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat période	-	-	-	174	174	174	(77)	97
Variation de capital	18	434	-	-	-	452	-	452
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	18	18
Clôture 2025.12	**837**	**5 651**	**26**	**174**	**199**	**6 687**	**850**	**7 537**
Affectation Résultat	-	-	174	(174)	-	0	-	0
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat période	-	-	-	(398)	(398)	(398)	(62)	(459)
Variation de capital	2	(1)	-	-	-	1	-	1
Clôture 2026.06	**839**	**5 650**	**199**	**(398)**	**(199)**	**6 291**	**788**	**7 079**

4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Montants en K€	2026.06	2025.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	**(459)**	**97**
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	-	-
Dérive de résultat + Résultat de dilution		
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	(39)	(60)
Plus et moins values de cession	18	(0)
- Impôts différés	16	140
Variations nettes des intérêts courus	-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**(464)**	**177**
Dividendes reçus des sociétées mises en équivalence	-	-
Variation des stocks	38	(6)
Variations créances clients et autres débiteurs	77	(216)
Variations provisions clients et autres débiteurs	(3)	48
Variations des fournisseurs et autres créditeurs	(492)	301
Variations des créances et dettes des activités arrêtées / cédées	(261)	-
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**(641)**	**126**
Flux net de trésorerie lié à l'activité	**(1 105)**	**303**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	(81)	(1 432)
Cessions, réductions d'immobilisations	1	9
Incidences des variations de périmètre s/tréso.	-	476
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(80)**	**(947)**
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes et acomptes sur dividendes versés par la société mère	-	-
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	-	-
Augmentation (réductions) de capital	1	452
Subventions d'investissements reçues	-	-
Emissions d'emprunts	186	120
Remboursements d'emprunts	(424)	(672)
Frais d'émission d'emprunts	-	(1)
Comptes courants financiers	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**(237)**	**(101)**
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE	**(1 422)**	**(745)**
Trésorerie d'ouverture	**4 066**	**4 812**
Disponibilités et VMP	2 731	4 067
Découverts bancaires	86	
Trésorerie de clôture	**2 645**	**4 066**

5. FAITS MAJEURS

5.1. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE

Au cours du premier semestre, la société EDUFORM'ACTION a procédé au changement de compartiment avec un transfert sur le marché EURONEXT GROWTH PARIS.

5.2. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Postérieurement à la clôture semestrielle, le groupe a procédé, au cours du second semestre, à la cession de sa participation au capital de la société SEMEV (Osteobio).

6. ACTIVITÉS ET ORGANIGRAMME DU GROUPE

6.1. ACTIVITÉS

La société EDUFORM'ACTION, société consolidante du groupe EDUFORM'ACTION, est une société anonyme de droit français, spécialisée dans le secteur d'activité de la formation.

Elle est cotée sur EURONEXT GROWTH PARIS.

Son siège social est situé au 98 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt.

6.2. ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 30 JUIN 2026

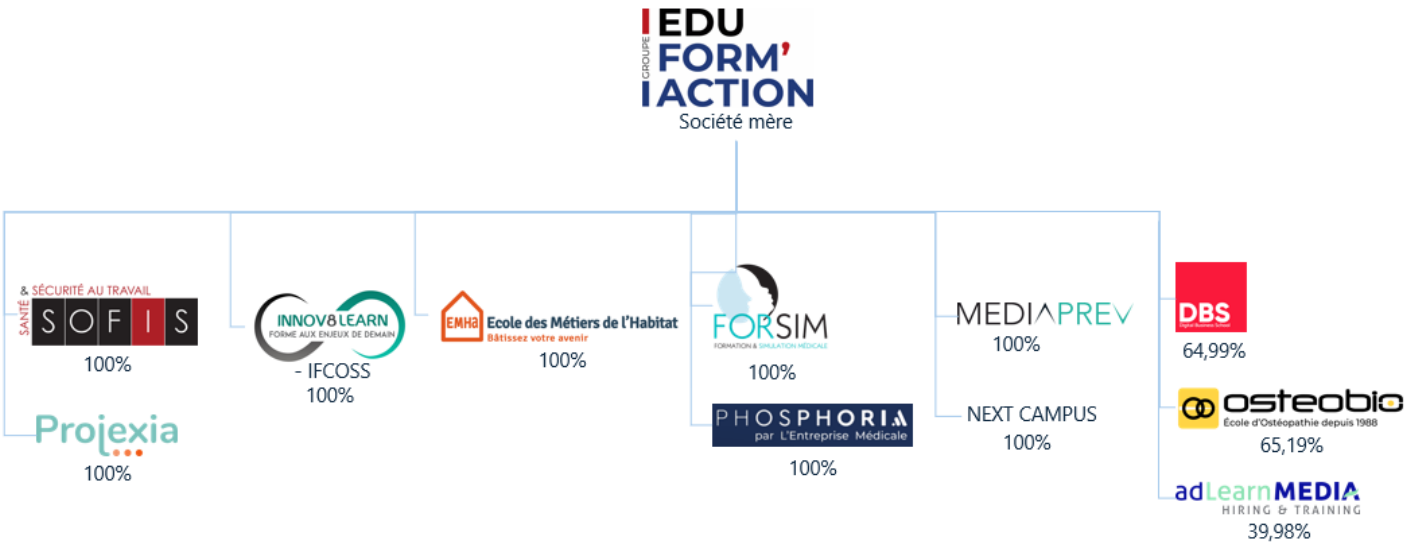

6.3. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

			2026.06			2025.12		
	Siège social	N° SIREN	Mode de consolidation	% Contrôle	% Intérêt	Mode de consolidation	% Contrôle	% Intérêt
EDUFORM'ACTION	98 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt	451 010 821	SM	100,00%	100,00%	SM	100,00%	100,00%
LILI ET COMPAGNIE - EMHA SAS	Technoparc, 22 rue Gustave Eiffel, 78300 Poissy	511 168 726	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SOFIS SAS	7 Rue de Tog Ru, 56550 Belz	439 734 005	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
MEDIAPREV SAS	7 Rue de Tog Ru, 56550 Belz	813 569 845	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
FOR.SI.M SASU	7 Rue de Tog Ru, 56550 Belz	508 506 847	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
IFCOSS SAS	7 Rue de Tog Ru, 56550 Belz	788 715 167	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
PROJEXIA SARL	40 Boulevard des Provinces, 42800 Rive-De-Gier	422 735 340	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SEMEV SARL - OSTEOBIO	19 rue de la gare, 94230 Cachan	348 487 570	IG	65,18%	65,18%	IG	65,18%	65,18%
NEXT CAMPUS SAS	98 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt	894 905 975	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
DBS	222 Allée de l'Amerique Latine, 30900 Nimes	821 891 439	IG	64,99%	64,99%	IG	64,99%	64,99%
L'ENTREPRISE MEDICALE	98 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt	377 562 277	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%

6.4. SOCIÉTÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

L'entité exclue du périmètre de consolidation au 30 juin 2026 est la suivante :

adLearnMEDIA (39.98%)

Cette entité n'est pas consolidée conformément à l'article L 233-19 II 2° du Code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

6.5. ENTREES D'UNE ENTITE CONTROLEE DANS LE PERIMETRE

Aucune entrée de périmètre n'est intervenue au cours du semestre.

6.6. SORTIES DE PERIMETRE

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours du semestre.

6.7. MODIFICATIONS DE POURCENTAGE DE DETENTION

Aucune modification de détention n'est intervenue au cours du semestre.

7. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITÉS DE CONSOLIDATION, MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

7. 1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe EDUFORM'ACTION sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2024-05 relatif aux comptes consolidés est appliqué.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent pour cette situation au 30 juin 2026.

7. 2. CHANGEMENTS COMPTABLES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

7.2.1. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE SUITE A UN CHANGEMENT DE REGLEMENTATION COMPTABLE :

- **Première application du règlement ANC 2022-06**

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers modifie le règlement ANC N°2014-03 applicable aux comptes individuels des entités industrielles et commerciales. Ce règlement est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette première application constitue un changement de règlementation comptable au niveau des comptes individuels mais également au niveau des comptes consolidés.

Conformément au principe de convergence des jeux de comptes individuels et consolidés établis selon les normes comptables françaises, les dispositions du règlement ANC 2022-06 s'appliquent de la même manière pour les comptes individuels et consolidés.

Ainsi, les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation sont les suivantes :

- Recours au résultat exceptionnel qu'en cas d'évènements majeurs et inhabituels ;

- Suppression des comptes de transfert de charges et comptabilisation des opérations par nature.

- **Première application du règlement ANC 2024-05**

Le règlement ANC N° 2024-05 relatif aux écarts d'acquisition et à la méthode applicable aux regroupements entre entités sous contrôle commun modifie le règlement ANC 2020-01 applicable aux comptes consolidés. Ce règlement est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette première application constitue un changement de règlementation comptable au niveau des comptes consolidés.

La méthode alternative applicable aux regroupements entre entités sous contrôle commun s'applique de manière prospective aux opérations réalisées à compter du 1er janvier 2025.

La première application des dispositions du règlement ANC N° 2024-05 relatives aux écarts d'acquisition s'applique de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et n'emporte aucune conséquence sur les comptes des exercices précédents.

Lors du premier exercice d'application, le bilan et le compte de résultat consolidés de l'exercice en cours ainsi que de la colonne N-1 reprenant l'exercice précédent seront présentés selon les nouveaux modèles d'états financiers. En conséquence, des reclassements dans le bilan et le compte de résultat présentés en comparatif de l'exercice de première application ont été réalisés pour se conformer au nouveau modèle.

- **Application anticipée du règlement 2024-07**

Le règlement ANC 2024-07 relatif à la distinction dettes – autres fonds propres modifie le règlement ANC 2014-03 et le règlement ANC 2020-01 applicables aux comptes consolidés. Ce règlement s'applique de manière obligatoire aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026 mais peut être appliqué par anticipation, à compter de sa date de publication au Journal Officiel, aux exercices en cours à cette date (date de publication en date du 27/12/2025).

Notre Groupe a décidé de ne pas anticiper l'application de ce règlement dans nos comptes clos le 31 décembre 2025.

7.3. METHODES DE CONSOLIDATION

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 juin 2026. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EDUFORM'ACTION assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe EDUFORM'ACTION exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 6.4 "entités exclues du périmètre de consolidation").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les éléments des comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé conformément aux méthodes comptables appliquées dans les comptes consolidés ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

7.4. METHODES COMPTABLES ET REGLES D'EVALUATION

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les méthodes retenues par le groupe lorsqu'un choix est possible qui ont des incidences significatives sont :

Méthode pour laquelle il existe un choix	Méthode référence oui/non	Choix du groupe	Référence du § dans l'annexe
Provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Oui	Appliqué	4.3.9
Incorporation à l'actif des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible	Non	Non concerné	N/A
Provisionnements des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions	Non	Non concerné	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Non	Non concerné	N/A

Par ailleurs les méthodes obligatoires suivantes ont été appliquées :

Le retraitement des contrats de crédit-bail et contrats assimilés, et opérations de cession-bail est d'application obligatoire dans les comptes consolidés.

7.4.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

7.4.1.1. Ecarts d'acquisition

L'écart d'évaluation est constitué par la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entité contrôlée retraité aux normes comptables du groupe.

L'écart d'acquisition est constitué par la différence entre le coût d'acquisition et la part de l'entité acquéreuse dans les actifs et passifs identifiables évalués à la date d'acquisition selon les modalités de l'article 232-1 et suivants, du règlement ANC 2020-01.

Le coût d'acquisition représente la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur estimé à la valeur vénale, dans le cas de l'application obligatoire ou de l'option possible pour la « méthode alternative » le cout d'acquisitions de l'opération correspond au montant de l'augmentation de capital et de Prime d'émission majoré de la soulte éventuelle et des frais d'acquisition (art 232-9 du règlement ANC 2020-01).

Conformément au règlement ANC 2020-01, §231-10 Période d'évaluation, l'entité consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs et passifs identifiables. Les ajustements ainsi comptabilisés après l'exercice d'acquisition impactent le bilan d'ouverture de cet exercice et n'ont donc pas d'effet sur les comptes consolidés de l'exercice d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé au poste « Immobilisations incorporelles » et indiqué sur la ligne « Dont écarts d'acquisition positifs ».

L'écart d'acquisition négatif est porté au passif au poste « Autres dettes et comptes de régularisation » et indiqué sur la ligne « Dont écarts d'acquisition négatifs ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition actif.

Ecart d'acquisition présentant une durée non limitée :

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Ecart d'acquisition présentant une durée limitée:

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Dans ce cas, un test de dépréciation est effectué lorsqu'il existe un indice de perte de valeur : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises

Ecart d'acquisition négatif :

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans la situation d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, l'écart d'acquisition négatif est repris sur une durée de 12 mois en application des dispositions prévues par l'article 231-12.

Dotations et reprises :

Les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs et les reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées sont inscrites dans les lignes du résultat d'exploitation prévues à cet effet.

Comme pour tous les produits et charges du compte de résultat consolidé, leur présentation dans le résultat exceptionnel est soumise au respect des règles définissant le résultat exceptionnel prévues par le règlement de l'ANC relatif aux comptes individuels.

Les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés à des entités mises en équivalence et les reprises des écarts d'acquisition négatifs liés à ces mêmes entités sont inscrites sur la ligne «Résultat net lié aux entités mises en équivalence».

7.4.1.2. Autres immobilisations incorporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition

- Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée, incluant les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte …)
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production, suivant les mêmes principes que ci-dessus.

7.4.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Frais de recherche	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

7.4.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner, incluant les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte …)

- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production, suivant les mêmes principes que ci-dessus.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

7.4.3. CONTRATS DE CREDIT-BAIL ET CONTRATS ASSIMILES

Le retraitement des contrats de crédit-bail et contrats assimilés, et opérations de cession-bail est d'application obligatoire dans les comptes consolidés.

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat (comptabilisation au bilan sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant). Au compte de résultat, une dotation aux amortissements et une charge financière sont comptabilisés. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

7.4.4. DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable

A chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, un test de dépréciation est effectué.

Pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, ce test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Pour les écarts d'acquisition (cf. § 8.1).

Pour le test de dépréciation, il procédé comme suit:

• si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;

• si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable,

- soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
- soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable.

Modalités de regroupement des immobilisations

S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Les actifs ou groupes d'actifs au niveau desquels est réalisé le test de dépréciation sont déterminés de façon cohérente et permanente à chaque évaluation de la valeur actuelle.

Les actifs ou groupes d'actifs au niveau desquels est réalisé le test de dépréciation sont déterminés en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.

Les dépréciations sont rapportées au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Par exception, les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

7.4.5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Ce poste comprend également des titres de participation dans une(des) société(s) non consolidée(s) comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité.

7.4.6. TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part des capitaux propres retraités des méthodes comptables du groupe de l'entité mise en équivalence.

Ils sont évalués, à la clôture, selon les mêmes principes d'évaluation que les titres de participation.

7.4.7. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : «Coût Unitaire Moyen Pondéré».

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

7.4.8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparait une perte probable.

7.4.9. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

7.4.9.1. Impôts différés

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

• de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;

• de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur, c'est à dire ceux résultant des textes fiscaux à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera (cf art.272-12).

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte, sauf exceptions prévues par le présent règlement ; en revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération est probable.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs. Dans cette situation, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés arrivant à échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs deviennent ou restent récupérables.

Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de cette période.

Le solde d'impôt différé actif est comptabilisé dans la rubrique « Autres créance et comptes de régularisation ».

Le solde d'impôt différé passif est comptabilisé dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation ».

7.4.10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

7.4.11. PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges ont un caractère éventuel au titre de leur montant ou de leur échéance. Elles résultent d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain, à la date de clôture, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

7.4.12. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES SIMILAIRES

Le groupe comptabilise en provision ses engagements de retraite.

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

7.4.13. DETTES

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale de remboursement.

7.4.14. PRODUITS

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant
- Et acquis à l'exercice

8. EXPLICATION DES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

8.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2026.06
Ecart acquisition positif	6 385	86	-	6 471
Conces.. brevets & licences	769	2	-	771
Autres immob.incorporelles	122	-	-	122
Immobilisations incorporelles - brut	**7 276**	**88**	**-**	**7 364**
Amort.écarts acquisition	-	(327)	-	(327)
Dépré.écarts acquisition	-	-	-	-
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(676)	(26)	-	(702)
Amort./déprec. autres immob.incorp.	(121)	-	-	(121)
Amortissements & Dépréciations	**(797)**	**(353)**	**-**	**(1 150)**
Ecart acquisition positif	6 385	(241)	-	6 144
Conces.. brevets & licences	93	(24)	-	69
Autres immob.incorporelles	1	-	-	1
Immobilisations incorporelles - net	**6 479**	**(265)**	**-**	**6 214**

Les écarts d'acquisition portent sur les sociétés suivantes :

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2026.06
LILI ET COMPAGNIE - EMHA SAS	618	-	-	618
SOFIS SAS	3 602	86	-	3 688
MEDIAPREV SAS	186	-	-	186
FOR.SI.M SASU	35	-	-	35
IFCOSS SAS	66	-	-	66
PROJEXIA SARL	1 517	-	-	1 517
NEXT CAMPUS SAS	34	-	-	34
DBS - DIGITAL BUSINESS SCHOOL	327	-	-	327
Écarts d'acquisition - brut	**6 385**	**86**	**-**	**6 471**
LILI ET COMPAGNIE - EMHA SAS	-	-	-	-
SOFIS SAS	-	-	-	-
MEDIAPREV SAS	-	-	-	-
FOR.SI.M SASU	-	-	-	-
IFCOSS SAS	-	-	-	-
PROJEXIA SARL	-	-	-	-
NEXT CAMPUS SAS	-	-	-	-
DBS - DIGITAL BUSINESS SCHOOL	-	(327)	-	(327)
Amortissements & Dépréciations	**-**	**(327)**	**-**	**(327)**
LILI ET COMPAGNIE - EMHA SAS	618	-	-	618
SOFIS SAS	3 602	86	-	3 688
MEDIAPREV SAS	186	-	-	186
FOR.SI.M SASU	35	-	-	35
IFCOSS SAS	66	-	-	66
PROJEXIA SARL	1 517	-	-	1 517
NEXT CAMPUS SAS	34	-	-	34
DBS - DIGITAL BUSINESS SCHOOL	327	(327)	-	-
Écarts d'acquisition - net	**6 385**	**(241)**	**-**	**6 144**

8.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2026.06
Constructions	231	20	-	251
Install.& mat.indust.	277	0	-	277
Autres immob.corporelles	3 840	2	-	3 842
Autres immob.corporelles - CB LLD	85	-	(85)	-
Immobilisations corporelles - brut	**4 433**	**22**	**(85)**	**4 370**
Amort./déprec. constructions	(76)	(21)	-	(96)
Amort./déprec. matériels & équip.	(268)	(2)	-	(270)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(3 323)	(49)	-	(3 372)
Amort.autres immob.corp. - CB LLD	(67)	-	67	-
Amortissements & Dépréciations	**(3 733)**	**(72)**	**67**	**(3 739)**
Constructions	155	(0)	-	155
Install.& mat.indust.	9	(2)	-	7
Autres immob.corporelles	517	(47)	-	470
Autres immob.corporelles - CB LLD	18	-	(18)	-
Immobilisations corporelles - net	**699**	**(50)**	**(18)**	**632**

8.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2026.06
Participations financières	1 050	-	-	-	1 050
Créances rattach.particip.	0	-	-	-	0
Dépôts et cautionnements versés	379	-	(1)	(11)	367
Immobilisations financières - brut	**1 429**	**-**	**(1)**	**(11)**	**1 417**
Prov.participations financières	(950)	-	-	-	(950)
Prov.créances rattach.part.	-	-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**(950)**	**-**	**-**	**-**	**(950)**
Participations financières	100	-	-	-	100
Créances rattach.particip.	0	-	-	-	0
Dépôts et cautionnements versés	379	-	(1)	(11)	367
Immobilisations financières - net	**479**	**-**	**(1)**	**(11)**	**467**

8.4. STOCKS ET EN-COURS

Montants en K€	2025.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2026.06
Stock marchandises	38	(38)	-	-	-
Stocks - brut	**38**	**(38)**	**-**	**-**	**-**
Prov.stock marchandises	-	-	-	-	-
Dépréciation	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Stock marchandises	38	(38)	-	-	-
Stocks - net	**38**	**(38)**	**-**	**-**	**-**

8.5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Montants en K€	2026.06	Brut	à 1 an au +	à + d'1 an	Dép.	2025.12
Créances clients & cptes rattachés	1 479	1 696	1 696	-	(217)	2 137
Créances clients - net	**1 479**	**1 696**	**1 696**	**-**	**(217)**	**2 137**
Facture à établir C	566	566	566	-	-	603
Total clients et comptes rattachés	**2 045**	**2 262**	**2 262**	**-**	**(217)**	**2 740**

8.6. AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

Les autres créances se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2026.06	Brut	à 1 an au +	à + d'1 an	Dép.	2025.12
Avances et acptes versés / commandes	7	7	7	-	-	(103)
Actifs d'impôt différé	710	710	710	-	-	727
Fournisseurs débiteurs	73	73	73	-	-	64
Créance d'impôt exigible	91	91	91	-	-	97
Cptes courants débiteurs	-	-	-	-	-	-
Autres créances diverses	9	9	9	-	-	4
Autres créances d'exploitation	410	410	410	-	-	611
Divers - Produits à recevoir	96	96	96	-	-	330
Charges constatées d'avances	469	469	469	-	-	370
Comptes de régularisation actif	19	19	19	-	-	25
Total autres créances	**1 884**	**1 884**	**1 884**	**-**	**-**	**2 124**

8.7. DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS

Les dépréciations de l'actif se décomposent :

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2026.06
Immobilisations incorporelles	(121)	-	-	-	(121)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	(950)	-	-	-	(950)
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Créances	(370)	0	3	(0)	(367)
Total des dépréciations	**(1 441)**	**0**	**3**	**(0)**	**(1 438)**

8.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS - DISPONIBILITES

Montants en K€	2025.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2026.06
Valeurs mob. - autres titres	70	-	-	-	70
Disponibilités	4 041	(1 339)	-	-	2 702
Intérêts courus/cptes financ.	5	2	-	-	7
Disponibilités et VMP - brut	**4 117**	**(1 337)**	**-**	**-**	**2 780**
Prov.val.mob. - autres titres	(50)	-	-	1	(49)
Amortissements & Dépréciations	**(50)**	**-**	**-**	**1**	**(49)**
Valeurs mob. - autres titres	20	-	-	1	21
Disponibilités	4 041	(1 339)	-	-	2 702
Intérêts courus/cptes financ.	5	2	-	-	7
Intérêts courus non échus s/ dispo.	-	-	-	-	-
Disponibilités et VMP - net	**4 067**	**(1 337)**	**-**	**1**	**2 731**

8.9. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2026, le capital social se compose de 19.653.265 actions d'une valeur nominale de 0,0427 euros, de même catégorie et intégralement libérées.

8.10. PROVISIONS

8.13.1. RECAPITULATIF

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep. Utilisée	Autres variations	2026.06
Provisions pour risques	166	-	(20)	-	146
Provisions pour risques	**166**	**-**	**(20)**	**-**	**146**
Engagements de retraite et assimilés	60	-	-	-	60
Provisions pour charges	**60**	**-**	**-**	**-**	**60**
Total provisions pour risques et charges	**226**	**-**	**(20)**	**-**	**206**

8.13.2. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILEES

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : faible
- Taux actualisation : 3,98 %
- Taux augmentation salaires : 0 %
- Convention collective : convention propre à chaque entité

8.11. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

8.11.1. VARIATION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	2026.06
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 709	188	(406)	-	1 491
Dette contrats de crédit-bail et contrats assimilés	18	-	(18)	-	-
Emprunts auprès des éts de crédits et crédit-b.	**1 727**	**188**	**(424)**	**-**	**1 491**
Dépôts et garanties reçus	11	(2)	-	-	9
Autres emprunts et dettes financières diverses	**11**	**(2)**	**-**	**-**	**9**
Soldes créditeurs de banque (trésorerie passive)	0	-	-	86	86
Soldes créditeurs de banque (Dettes)	-	-	-	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	**0**	**-**	**-**	**86**	**86**
Total emprunts et dettes financières	**1 739**	**186**	**(424)**	**86**	**1 586**

8.11.2. VARIATION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2026.06	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	2025.12
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 491	986	505	-	1 709
Dette contrats de crédit-bail et contrats assimilés	-	-	-	-	18
Emprunts auprès des éts de crédits et crédit-b.	**1 491**	**986**	**505**	**-**	**1 727**
Dépôts et garanties reçus	9	9	-	-	11
Autres emprunts et dettes financières diverses	**9**	**9**	**-**	**-**	**11**
Soldes créditeurs de banque (trésorerie passive)	86	86	-	-	0
Concours bancaires et intérêts courus	**86**	**86**	**-**	**-**	**0**
Total emprunts et dettes financières	**1 586**	**1 081**	**505**	**-**	**1 739**

8.12. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2026.06	< 1 an	> 1 an	> 5 ans	2025.12
Dettes fourn.& cptes ratt.	1 462	1 462	-	-	1 432
Fourn. - factures non parvenues	1 115	1 115	-	-	1 208
Total fournisseurs	**2 577**	**2 577**	**-**	**-**	**2 640**

8.13. LES AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Les autres dettes et comptes de régularisation se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2026.06	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	2025.12
Ecart d'acquisition négatif	-	-	-	-	449
Dettes sur immobilisations	473	473	-	-	444
Avances et acomptes reçus sur commandes	125	125	-	-	97
Dettes fiscales diverses et sociales	1 235	1 235	-	-	1 504
Comptes-courants créditeurs	0	0	-	-	150
Dettes diverses	280	280	-	-	480
Comptes de régularisation passif	411	411	-	-	1 360
Total autres dettes et comptes de régul.	**2 524**	**2 524**	**-**	**-**	**4 484**

8.14. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Montants en K€	2026.06	%
Prestations de services	3 949	89%
Ventes de marchandises	321	7%
Produits des activités annexes	173	4%
RRR accordés	(3)	-
Total chiffre d'affaires	**4 440**	**100%**

8.15. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Montants en K€	2026.06
Indemnités et autres produits	29
Subventions d'exploitation	14
Reprises d'amortissements et provisions	1
Total autres produits d'exploitation	**44**

8.16. ACHATS CONSOMMES

Montants en K€	2026.06
Achats consommés matières premières et marchandises	(219)
Achats de MP et autres approvisionnements	6
Variation de stocks MP et autres approv	(38)
Total achats consommés	**(252)**

8.17. CHARGES DE PERSONNEL

Montants en K€	2026.06
Rémunération du personnel	(1 175)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(360)
Autres charges sociales	(5)
Total charges de personnel	**(1 540)**

8.18. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Montants en K€	2026.06
Achats de sous-traitance	(1 544)
Achats n.stockés mat.& fourn.	(69)
Autres services exterieurs	-
Sous-traitance	(70)
Loyer/crédit-bail mob.	(2)
Loyer/crédit-bail immob.	-
Location	(512)
Charges locatives	(30)
Entretien et réparations	(38)
Primes d'assurance	(27)
Divers services extérieurs	(2)
Personnel extérieur	-
Honoraires	(249)
Publicité. relations publiques	(23)
Transports	(0)
Déplacemt. missions. récept.	(151)
Postes et telecoms	(31)
Services bancaires & ass.	(49)
Divers autres services ext.	(1)
Autres charges	(17)
Pertes sur créances irrécouvrables	-
Pénalités et autres charges	(4)
Total autres charges d'exploitation	**(2 819)**

8.19. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	2026.06
Dot.amort.immobilisations incorporelles	(23)
Dot.amort.immobilisations corporelles	(33)
Dot.amort.chges à répartir	(6)
Dot.amort.immos CB et assimilés	-
Dotations aux amt. d'exp.	**(62)**
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	-
Dot.prov.actif circulant	2
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	**2**
Total dotations aux amt. et aux prov.	**(60)**

8.20. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2026.06
Reprises sur provisions	1
Produits financiers	**1**
Intérêts et charges assimilées	(18)
Charges financières	**(19)**
Total charges et produits financiers	**(17)**

8.21. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

Montants en K€	2026.06
Total des produits exceptionnels	**-**
Charges except° sur op. de gestion	-
Charges except° sur op. en capital	(76)
Total des charges exceptionnelles	**(76)**
Résultat exceptionnel	**(76)**